Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur : arts plastiques et visuels (AESS)

RÉF | 7692

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Acquérir les compétences pédagogiques en rapport avec la matière au moyen d'un apprentissage à la fois théorique et pratique

Programme

Pour consulter les objectifs du cursus de l'agrégation en arts plastiques et visuels ainsi que le programme détaillé des cours, rendez-vous sur le site internet de l'école

Certification(s) visée(s)

Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Type de formation

Enseignement supérieur - plein exercice

ORGANISATION

Durée

30 crédits. La durée minimale du cursus complet est de 1 an, mais elle peut varier en fonction de votre parcours (dispenses/allègement possibles).

Horaire

en journée

Début

Les cours commencent mi-septembre rentrée 1 fois par an

Coût

Variable, possibilités de bourses et de réduction des frais

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir obtenu un diplôme de type long (master) dans le domaine concerné

Remarques

La liste des établissements, ainsi que le catalogue complet des cursus francophones bruxellois d'enseignement supérieur,

sont repris sur le site du Pôle académique de Bruxelles

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez le site internet de l'établissement pour tous les détails sur les inscriptions, et rendez-vous aux portes ouvertes et cours ouverts pour plus d'informations sur les cursus.

Organisme

ENSAV La Cambre - Ecole nationale supérieure des arts visuels de La Cambre
Abbaye de la Cambre 21
1000 Bruxelles
Tél: 02 648 96 19
http://www.lacambre.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation